



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille 22D Music Group dans le cadre de sa prise de participation dans Velvetica Music

Paris, le 11 septembre 2025



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Thomas Claudel
tclaudel@cazalsmanzo.com

Grégoire Caulliez
gcaulliez@cazalsmanzo.com

La société indépendante 22D Music Group, spécialiste de la gestion des droits musicaux, annonce avoir pris une participation dans la société d'édition Velvetica Music.

Cette alliance stratégique réunit deux acteurs complémentaires de l'édition musicale française.

Fondée en 2006, la société 22D Music Group accompagne auteurs, compositeurs et producteurs à chaque étape de la création, tout en assurant la gestion complète des droits via un large réseau international. L'entreprise collabore avec des partenaires comme France Télévisions ou Banijay, ainsi qu'avec divers artistes.

Velvetica Music, créée en 2011, intervient dans l'audiovisuel et la musique pop aux côtés notamment de Gaumont et du groupe de musique Phoenix.

Les deux se tournent ainsi vers un objectif commun : celui de construire un modèle agile, indépendant et tourné vers les enjeux numériques, environnementaux et de transparence dans la gestion des droits.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses huit associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

22D Music Group	Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Thomas Cazals (associé) et Paul Hulot (collaborateur) – Fiscal Cohen & Gresser : France Portmann (associée) - Corporate
-----------------	--